

# Ecole élémentaire Morel de Vindé

## Conseil d'école du mardi 12/02/2019

### Présents

Ecole	Directeur	M. Courtade
	Enseignants	Mmes Artopoeus, Delacroix, Déplacé, Dormoy, Dussart, Ecolasse, Gicquel, Maudet, Sassier-Ley, Savoyini, Vigneau MM. Buron, Richeton, Rosset
Mairie	Maire adjoint	Mme Triniac
DDEN		Mme Desfeuille
Parents	En avant Morel	<u>Titulaires</u> : Mmes Bockel, Decencière, Lefebvre, Martinot, Plet, Serda-Bresson MM. Duplessy, Raffin  <u>Suppléants</u> : Mme Marsolle-Samiez, Tabardel M. Dombre
<b>Excusés</b>		
Inspecteur de l'Education nationale		M. Mourgues
Conseiller municipal		M. Gonzalez

### 1) Projet d'école

Pour rappel, FestiMorel aura lieu **samedi 15 juin 2019 matin**.

Une information aux parents sera donnée après les vacances d'hiver par le biais des cahiers de liaison.

Des rallyes maths et des rallyes ont déjà eu lieu. D'autres sont prévus en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> périodes.

### 2) Temps scolaire

Les représentants de parents demandent s'il est envisageable de voir des élèves médiateurs pendant les moments collectifs de récréation ou de pause méridienne

Les récréations et la pause méridienne se passent bien à Morel de Vindé.

Les élèves sont bienveillants les uns envers les autres : ils n'hésitent pas à apporter leur aide à un élève avec des béquilles, préviennent si un élève se blesse, sont solidaires en classe, etc...

L'ambiance de l'école est très sereine.

Comme dans toutes les cours d'école, il y a quelques chamailleries entre élèves mais pas de conflits d'une grande ampleur.

Le projet d'élèves médiateurs doit naître d'un besoin identifié qui n'est pas existant à Morel de Vindé.

Il semble d'ailleurs à l'école qu'ils n'ont pas la maturité nécessaire pour endosser un tel rôle. Tous les élèves de cet âge ont besoin d'un temps de détente. Il ne faut pas oublier que ce sont des enfants et non des adultes.

Par ailleurs, les expériences menées dans d'autres écoles ont été arrêtées : les élèves médiateurs se retrouvaient parfois mis à l'écart par les autres élèves.

*. Réunion parents/professeurs comme au collège est-elle envisageable ?*

Plusieurs réunions parents/professeurs sont organisées dans l'année :

- réunion de rentrée
- réunion de restitution des évaluations CP et CE1 (peu de parents se sont déplacés).
- réunion pour les classes de découvertes

A cela s'ajoutent les rendez-vous individuels qui répondent, selon le ressenti des enseignants, à un besoin des parents d'avoir un entretien privilégié. Une réunion parents/professeurs ne satisferait pas ce besoin.

Les enseignants sont très disponibles et les parents qui n'oseraient pas demander un rendez-vous parce que tout va bien pour leur enfant, ne doivent pas hésiter à les solliciter.

### 3) Classes de découvertes

Lors de leur classe de découvertes :

- les classes de CM2 auront l'occasion de découvrir la pratique de la voile, du char à voile ou du kayak. Elles observeront également le milieu marin lors de randonnées et de parties de pêche à pied.
- La classe de CM1 de M. Buron participera, avec la classe de CM1 de Mme Savoyini de l'école Pasteur, à une classe de découvertes sur le thème de la vie au moyen-âge. Elle visitera Guédelon et Provins. Visites guidées, taillage de pierre, spectacle médiéval sont au programme.
- La classe de CE2 de Mme Ecolasse participera à une classe de découvertes en anglais. Différents ateliers en anglais, découverte de Saint-Malo et activité Land Art sont prévus.

### 4) Dispositif école et cinéma

Seules les classes de cycle 2 participent au dispositif « Ecole et cinéma ».

En effet, à l'issue de la projection des films réservée aux professeurs des écoles, les enseignants de cycle 3 de l'école ont estimé que deux films s'adressaient à des cinéphiles avertis et n'ont pas souhaité les proposer à leurs élèves.

De ce fait, les classes ne pouvaient donc plus participer au dispositif.

Toutefois, les enseignants ont souhaité que leurs élèves puissent bénéficier de séances de cinéma et ont donc proposé un projet hors du dispositif « Ecole et cinéma », ce qui a été accepté (2 films seront vus par les élèves : « E.T » et « Le tableau »). Ils remercient les responsables du cinéma de la ville pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Pour l'année scolaire prochaine, les enseignants souhaiteraient que la pré-projection des films soit programmée avant de s'engager dans le dispositif « Ecole et cinéma ». Une demande en ce sens sera faite auprès de l'inspection.

Les élèves apprécient beaucoup. Le dispositif permet une ouverture vers des films qu'ils ne verraient pas forcément.

Le projectionniste et une responsable du service culturel de la mairie animent après chaque séance un débat auquel les élèves participent activement.

Les enseignants sont ravis de ce partenariat.

En amont et en aval de chaque séance, un travail est fait en classe (présentation du film et des personnages, travail d'écriture, etc...).

De nombreuses informations sur le dispositif « Ecole et cinéma » sont disponibles sur le web.

#### 5) Kermesse

Elle aura lieu **mardi 2 juillet 2019 à partir de 19h00.**

Une réunion de préparation, à laquelle seront invités tous les parents, sera organisée à l'école lundi 3 juin 2019 à 19h00

#### 6) Photographe

La photo de classe aura lieu **mardi 28 mai 2019 après-midi.**

CAMURAT photo, avec qui nous avons l'habitude de travailler, a été de nouveau choisi.

#### 7) LSU

Il est désormais possible de consulter en ligne le livret scolaire de son enfant.

Pour y avoir accès, chaque parent devra créer et activer son compte sur Educonnect.

Après avoir étudié le guide de l'utilisateur, le directeur sera en mesure de vous indiquer la procédure à suivre pour le prochain livret.

Les enseignants décideront prochainement s'ils continuent à éditer une version papier qui fait l'objet d'une remise solennelle en classe et revêt le mot d'encouragement et la signature du directeur.

#### 8) Association de parents d'élèves

L'association de parents d'élèves souhaiterait organiser un « café » des parents à l'école, c'est-à-dire une réunion ouverte à tous les parents afin d'échanger et informer sur un sujet pertinent avec la présence d'un intervenant professionnel.

Le directeur répond que ce « café » des parents ne peut être organisé qu'en dehors du temps scolaire.

L'autorisation doit donc être donnée par la mairie.

La mairie répond que ce genre de manifestation a un coût puisqu'il faut payer l'intervenant et les heures supplémentaires à la gardienne de l'école.

Elle propose aux parents de se rapprocher du service municipal qui gère le prêt gratuit aux associations de la salle de la Jonchère une fois par an.

Elle invite les parents à se rapprocher des autres associations de parents d'élèves des écoles de la ville pour l'organisation d'une réunion de débat avec un intervenant professionnel.

#### 9) Sécurité

. L'éclairage de la sente derrière la station service a été mis en place.

. Le revêtement de la partie haute de la sente des petits Bois va être refait très prochainement.

. Les parents d'élèves alertent la mairie sur le problème de sécurité posé par la circulation des voitures qui empruntent la sente de Bournival pour déposer les élèves à l'école bilingue.

Ils demandent à la mairie de se renseigner pour que l'accès à cette école puisse être fait par l'avenue Philippe Paget.

Dans cette attente, la mairie précise que des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules dans la sente de Bournival pourraient être envisagés.

. Avec les travaux du centre de loisirs, la porte du préau B la plus proche de la loge de la gardienne est toujours fermée à clef. Il est donc impossible d'entrer dans l'école en empruntant cette porte rendant ainsi impossible et inutile l'ouverture à distance du portail de la cour. Les parents qui devraient exceptionnellement entrer dans l'école sur le temps scolaire doivent donc s'adresser à la loge afin que la gardienne leur ouvre la porte du préau B. Les parents feront donc preuve de patience en cas d'absence de la gardienne. Le directeur rappellera ce nouveau fonctionnement à la gardienne. Les parents demandent le déneigement de la partie de la sente des Petits Bois située entre l'avenue de la Jonchère et l'allée des Sablons.

#### 10) Temps périscolaire

Les travaux du centre de loisirs ont débuté.

Pendant les vacances d'hiver, les fondations seront faites et la dalle de béton sera coulée.

Les murs extérieurs devraient ensuite être montés assez rapidement ce qui permettra de reculer la palissade de sécurité et offrir ainsi plus d'espace de cour(notamment en vue de FestiMorel).

#### 11) Chauffage

Le chauffage est baissé le week-end et la remontée en température s'effectue le lundi matin à 6h00.

Cette année, tous les utilisateurs de l'école ressentent le froid lors des retours de week-end et de vacances.

Mme Triniac en informera les services techniques afin de voir ce qui peut être fait.

A l'avenir, le ravalement de la façade de l'école côté allée des Sablons, qui devrait être fait cette année, apportera une meilleure isolation.

#### 12) Ménage

Suite à la mise en liquidation de l'ancienne société de ménage, un appel d'offres a été lancé.

Le nouveau marché entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril.

D'ici là, une société assure la transition mais ne donne pas toute satisfaction.

Afin que le ménage soit fait correctement, le nouveau marché prévoit des pénalités appliquées pour chacune des actions du cahier des charges si celles-ci n'étaient pas respectées.

La secrétaire de séance



Marie-José LEFEBVRE

Le Directeur



Georges COURTADE